

# Devenir Formateur PRAP 2S (Sanitaire et Social)



**14 JOURS**

98 heures de formation

In

## Prérequis

Titulaire de l'attestation de réussite aux Bases en Prévention des Risques Professionnels (module e-learning INRS gratuit).

## Public

Formateurs et personnels d'établissements.

## Durée

Organisée sous deux formats :

5 jours / 5 jours / 4 jours avec une intersession d'environ 1 mois entre chaque module

ou

4 jours / 4 jours / 4 jours / 2 jours avec une intersession d'environ 1 mois entre chaque module.

## Organisation

De 5 à 10 stagiaires.

## Intervenants

Formateurs de formateurs certifiés par l'INRS.

## Évaluation

Délivrance d'une attestation de formation et d'un certificat de formateur PRAP 2S sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 3 ans.

## LA FORMATION

La formation de formateur PRAP 2S se destine aux personnels des structures des secteurs sanitaires et social et médicosocial souhaitant assurer des formations en prévention des risques liés à l'activité physique et accompagner les structures dans la mise en œuvre et l'animation de leur démarche de prévention. À l'issue de la formation, les stagiaires auront les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer des prestations de qualité certifiantes auprès de l'INRS.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Devenir formateur PRAP 2S pour accompagner l'établissement dans sa démarche de prévention et former les salariés à devenir des acteurs de la prévention.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques.
- Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement.
- Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique.

## PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, travaux en sous-groupes, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession.

60 % pratique 40 % théorique.

## LE PROGRAMME

### 1/ Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques

#### a/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques professionnels.
- Les conséquences des risques dans l'établissement : santé, travail et performance.
- Les croyances et réalités entourant la santé et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les notions d'accident de travail, accident de trajet et de maladie professionnelle.

#### b/ Inscrire son action d'animateur prévention dans une démarche de prévention

- Appréhender une conception globale de la prévention.
- Intégrer la démarche de prévention dans les activités de l'établissement.
- Impulser une approche participative de la prévention.
- Déterminer les rôles et actions clés de chaque membre du personnel.

#### c/ Assurer un rôle d'animateur prévention auprès de la direction

- Proposer une méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques.

- Réaliser un diagnostic de santé et performance de l'établissement.
- Définir des objectifs de performance stratégiques et opérationnels.
- Fédérer le personnel par des actions de communication et de sensibilisation.
- Accompagner l'établissement dans l'évaluation de ses besoins en prévention.
- Élaborer un plan d'action adapté aux besoins identifiés.
- Assurer un rôle de conseiller prévention auprès de la direction.
- Promouvoir le projet de prévention.

### 2/ Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement

#### a/ Les facteurs de risques de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS

- Les techniques de prise de hauteur pour observer le travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie et pathologie.
- Les facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer les contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les situations à risque complexes.

- Utiliser des outils de recherche d'améliorations préventives.
- Élaborer des compléments ponctuels d'améliorations aux propositions des acteurs.
- Participer à la hiérarchisation des risques professionnels.

#### b/ Maîtriser l'utilisation et l'explication des mobilisations préventives

- Expliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Connaître et utiliser les mouvements naturels du corps humain.
- Expliquer les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques.
- Maîtriser et transmettre les 10 techniques de mobilisations fondamentales du sanitaire et social à partir des mouvements naturels et de leur décomposition.
- Maîtriser les aides techniques du secteur sanitaire et social et leurs conditions d'utilisation.
- Transmettre l'utilisation de ces aides techniques.

#### c/ Animer la prévention des risques professionnels dans son établissement

- Les méthodes d'organisation, conduite et suivi de réunion.
- Adopter une communication transparente, opérationnelle et informative pour animer la démarche.

- Entretenir au quotidien la culture prévention.
- Maîtriser le travail en réseau et les leviers de mobilisation des acteurs.
- Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail.

### 3/ Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

#### a/ Les conditions d'apprentissage chez l'adulte

- Les différentes préférences cérébrales.
- Les conditions d'apprentissage clés chez l'adulte.
- Les phases de l'apprentissage chez l'adulte.
- La chronobiologie de l'adulte en formation.

#### b/ Construire un déroulé pédagogique adapté et performant

- Élaborer des objectifs pédagogiques sur la base des compétences à acquérir.
- Identifier les savoirs fondamentaux en rapport avec les compétences voulues.

- Tenir compte des processus d'apprentissage dans l'élaboration de son déroulé pédagogique.
- Savoir construire une séquence pédagogique.
- Déterminer des indicateurs de réussite adaptés aux objectifs pédagogiques.

#### c/ Optimiser la transmission par une pédagogie performante

- Adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs et aux différents publics.
- Faire varier les techniques pédagogiques pour favoriser la mémorisation et la compréhension.
- Élaborer des supports pertinents pour le formateur et pour les stagiaires.
- Varier de manière optimale les formes d'évaluation en formation.

#### d/ Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

- Les moyens matériels et organisationnels nécessaires à la formation.
- Participer à l'habilitation INRS de l'établisse-

- ment ou de l'organisme de formation.
- Ouvrir une session de formation avec l'outil de gestion FORPREV.
- Clôturer une session de formation dans FORPREV et certifier les acteurs formés.

## EN SAVOIR PLUS

Réf : P202

- [www.competences-prevention.com](http://www.competences-prevention.com)
- 05 53 57 84 48
- [contact@competences-prevention.com](mailto:contact@competences-prevention.com)

## Trouvez les infos sur notre site

Une question sur une formation ?

Sur l'organisation d'une session en intra ou inter ? Envie de conseils sur les financements ? Besoin de trouver votre agence Compétences Prévention la plus proche ?

N'hésitez pas à visiter notre site

<http://competences-prevention.com> pour obtenir un accès complet à tous les services de notre réseau, contacter un conseiller, ou pour tout besoin d'informations relatif à votre projet de prévention.

